CARQUOIS MAGAZINE

SEPTEMBRE 2005

Ami(e) Archer(e) bonjour.

Nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances ce qui vous a permis sans doute de vous ressourcer.
La saison sportive 2005-2006 a débuté en ce début septembre. Comme noté dans le Carquois de Juin, la rentrée officielle pour le Gymnase s'est déroulée le 5 septembre. Les horaires du gymnase demeurent inchangés. Ne manquez pas de préparer votre matériel si ce n'est fait, nous vous attendons …

Sur le site du « Tapis Vert » de Sainte Geneviève des bois (esplanade située entre la mairie et le donjon) se déroulera tout au long du Week-end du 11 et 12 septembre,les journées des Associations. Pour cette manifestation, nous disposerons d'un stand pour promouvoir notre section. Par contre pour des raisons évidentes de sécurité il ne sera pas installé de pas de Tir pour une faire une découverte de notre sport. Nous souhaiterions vivement que quelques uns de nous, se libèrent au moins une demi-journée, soit le samedi soit le dimanche, pour assurer une permanence pour la promotion de notre activité. Il est à préciser que le stand sera ouvert chacun de ces jours de 10H à 18H où nous prendrons sur place les inscriptions des nouveaux Archers. Par contre la présence du tir à l'arc aux Journées Décathlon prévues ce même Week-end a Brétigny, a été annulée par le CD91 suite à un manque d'initiateurs libres.

Après la rentrée au Gymnase, le **renouvellement des cotisations** sera fait à partir du **Mercredi 14 Septembre à 20h 30**. Pensez à faire établir dès maintenant votre certificat médical, il vous sera exigé sa photocopie lors de l'enregistrement de votre cotisation 2005/2006.
Pensez à vous munir, pour ce jour là si cela n'est pas déjà fait, de 2 photos d'identité et d'apporter 3 enveloppes **timbrées à 0,53 €** rédigées à vos coordonnées de Nom et d'adresse (même si vous avez une adresse Email).
Soyez gentil de nous prévenir rapidement si vous n'entendez pas reprendre votre Adhésion à notre section. Nous vous en remercions.
Nous avons le plaisir de vous informer que le montant de la cotisation demeure inchangé. Vous trouverez ci-dessous notre base cotisations en vous offrant la possibilité de paiement jusqu'à 3 fois, par chèques à l'ordre de ***SGS Tir à l'Arc,*** rédigés à la même date et remis ensembles. Le 1er chèque devra être de 50 € pour un jeune et de 70 € pour un adulte).
Dans le cas où une partie de l'inscription serait prise en charge par un organisme extérieur (CE, etc..), un chèque équivalent au montant dû sera demandé. Il ne sera pas remis en banque et sera rendu le jour de la remise du règlement de l'organisme.

Vous trouverez avec cet envoi un bulletin d'inscription à nous remettre dûment complété, à partir du 14 septembre et accompagné des pièces qui y sont notées.

PARTS	**Jeune - 18 ans au 01/01/06**	**Adulte.**
Fédérale (dont assurance)	17 €	34 €
Ligue IDF	12,50 €	14,50 €
Comité Départemental	18 €	18 €
Club	57,50 €	68,50 €
TOTAL	***105.00 €***	***135.00 €***
Supplément Prêt matériel	20 €	
Réduction par inscription supplémentaire d'un même foyer	-15 €	
Pour les débutants, l'achat de Flèches, carquois, protège bras et palette, sera fait via une commande groupée en Octobre	Compter Environ 40 €	

❒ Les COURS

Les cours seront encadrés par un initiateur toute l'année hors périodes de vacances scolaires
Initiation des Jeunes : le lundi de 19h 00 à 20h 15 (limité à 10 personnes)
Initiation des Adultes : le lundi de 20h 30 à 22h 00 (limité à 10 personnes)
Perfectionnement Jeunes : le mardi de 20h à 21h 30
Perfectionnement Adultes : le Vendredi soir tous les 15 jours, avec travail perso entre les séances
Toutefois, les horaires et les jours pourraient être revus avec l'arrivée d'un BE dédié au perfectionnement des Jeunes.

❒ DIVERS

→ **Le mercredi 28 Septembre** prochain n'oubliez pas de venir à l'Assemblée générale qui se déroulera au Gymnase Romain Rolland à 20h 30. Votre vote est essentiel pour le bon fonctionnement de notre section. Il est rappelé toutefois qu'il faut être âgé d'au moins 16ans au jour de l'assemblée pour participer au scrutin
Patrick VERRECCHIA étant démissionnaire du Comité Directeur, nous souhaitons vivement l'arrivée de personnes complémentaires afin d'étoffer ce comité pour lequel nous pouvons être au moins huit..
A plus grand nombre, les idées, les orientations complémentaires pourraient voir le jour…….
Vous trouverez sur la convocation à l'assemblée générale les différents coupons qu'ils s'agissent du pouvoir en cas d'impossibilité à venir ou d'une demande de candidature pour entrer au dit Comité directeur.

Lors de cette Assemblée, il sera procédé au recrutement de Contrôleurs aux comptes indépendants du Comité directeur. Ces derniers recevront la mission en fin d'exercice de contrôler par sondages de leur choix la bonne ventilation des dépenses pour garantir, en toute indépendance du Bureau, et ce lors de l'Assemblée générale la conformité des opérations effectuées au regard des pièces archivées. Toutes précisions seront données par le Président lors de la dite Assemblée générale
Toutefois, ce ne seront pas des Commissaires aux comptes, n'ayez donc pas de crainte à vous faire connaître…….

→ **Le mercredi 12 Octobre** vous êtes conviés à participer à une séance de travail manuel consistant au changement du Stramit de la grande salle. Plus il y aura de bras, plus ce sera rapide…..
Merci de faire le voyage et d'être de la partie ……

→ Pour apaiser les rumeurs qui se sont installées durant les vacances, notre Président doit prendre dans les jours prochains rendez –vous avec Monsieur le Maire pour définir l'avenir du Tir à l'arc à Sainte Geneviève.
En accord avec Le Président de Morsang, il est prévu de convier notre Maire de **venir voir de visu** ce qu'est un jeu de Beursault. Ceci sera plus parlant que des schémas ou plans divers même agrémentés de photos..

→ Pour conclure, **notre site Internet a changé son look. Son adresse reste la même.**

http://archersdonjon91.free.fr

Venez y rendre visite, il y des photos et nos résultats….

Le Bureau

BULLETIN D'INSCRIPTION
SGS TIR à L'ARC

Nom : …….. Prénom …….
Date de naissance (sous la forme : jj / mm /aaaa) : . . / . . / 19 . .
Type d'arc utilisé (pour ancien adhérent) :……
N° de Licence (pour ancien adhérent) :…….……...
Adresse complète : ……..
…….
N° de Téléphone : …… Portable : ……
Références Email :……

Joindre : 2 photos d'identité et 3 enveloppes timbrées complétées à votre adresse ainsi qu'un certificat médical de non contre indication de la pratique du tir à l'arc.

IMPERATIF : La photocopie du certificat médical est à apporter le jour de l'inscription, il doit être établi après le 1er Septembre 2005

Aucune licence ne peut être délivrée sans cet avis médical.

Autorisation parentale exigée pour les mineurs
Je soussigné _____ autorise mon enfant _____
à pratiquer le tir à l'arc au sein de la section de Sainte Geneviève Sports dénommée « Les Archers du Donjon », pour l'année sportive 2005-2006.
Fait à Ste Geneviève des Bois le ___/____/_____ Signature